

# «Appelés à faire face tous ensemble»

Dans le cadre de la publication du *Rapport concernant le projet pilote sur l'histoire des abus sexuels dans le contexte de l'Eglise catholique romaine en Suisse depuis le milieu du 20<sup>e</sup> siècle*, Mari Carmen Avila, représentante de l'évêque pour la prévention des abus dans le diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg, nous a reçus pour évoquer son travail, «dans un esprit de charité et de vérité».

«Les victimes sont au centre. Nous avons des cellules d'écoute composées de gens compétents. Et il ne faut pas oublier les victimes

collatérales, dont nous devons prendre soin: la famille de la victime, les paroissiens, le prêtre succédant à un auteur d'abus.» Nommée en novembre dernier



© Diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg

Ci-dessous

Mari Carmen Avila a aussi lutté contre les abus au sein de la branche féminine des Légionnaires du Christ.

pour six ans représentante de l'évêque pour la prévention, Mari Carmen Avila est chargée de coordonner les questions liées à la prévention des abus sexuels, spirituels et d'autorité ainsi qu'aux addictions; et d'accompagner les personnes en difficulté. Elle fait le lien entre les régions diocésaines, les communautés, les mouvements, les états de vie, les organes administratifs et l'évêque: «Proche de la base et de l'évêque, j'ai le devoir de rendre les autorités attentives à des décisions qui pourraient dégénérer en abus de pouvoir».

## Expérience et compétence

Mari Carmen Avila nous reçoit à l'Institut Le Châtelard, aux Avants, au-dessus de Montreux, une école catholique internationale pour jeunes filles. Après l'avoir dirigé durant sept ans, elle est actuellement responsable du personnel. Formée en sciences religieuses, théologie spirituelle, liturgie et accompagnement spirituel, cette Mexicaine et Espagnole de 64 ans a une solide expérience dans l'enseignement et le suivi personnel des prêtres et des laïcs et un savoir-faire dans la gestion de crise.

«Laïque consacrée de la Société de vie apostolique de Regnum Christi, la branche féminine des Légionnaires du Christ, j'ai été appelée à assainir notre institut suite aux agissements de notre fondateur. Une direction autoritaire a blessé bien des personnes.» Elle a travaillé à mettre en place un gouvernement propre pour dégager les consacrées de Regnum Christi de la tutelle des prêtres et a été membre du premier Conseil général pendant huit ans. «Plus jamais ça!», me suis-je dit en voyant les souffrances endurées. J'en garde des cicatrices.» Et une profonde sensibilité: «Quand vous avez vécu dans un institut détruit par les abus, vous développez une intuition pour saisir ce qui n'est pas correct et qui risque de dérapar».

## Des décennies de dissimulation

**Le Rapport concernant le projet pilote sur l'histoire des abus sexuels dans le contexte de l'Eglise catholique romaine en Suisse depuis le milieu du 20<sup>e</sup> siècle, sorti le 12 septembre, recense 1002 situations d'abus. Il conclut, jusqu'aux années 2000, à une légèreté coupable des responsables de l'Eglise.**

Depuis 1950, dans l'Eglise de Suisse, 1002 situations d'abus sexuels commis par des membres du clergé, des employés ecclésiastiques et des membres de communautés religieuses, 510 personnes accusées et 921 victimes ont été identifiées. Dans 39% des cas, la victime est une femme, dans près de 56% un homme – les sources n'ayant pas permis de définir le sexe pour les 5% restants. Les auteurs sont en majorité des hommes. Enfin, 74% des cas concernent des mineurs et 14% des adultes – dans 12% des cas, l'âge n'a pu être défini. Ces chiffres résultent d'un projet pilote mené de mai 2022 à mai 2023 par des historiens de l'Université de Zurich. Un projet réalisé à la demande de la Conférence des évêques suisses (CES), de la Conférence des unions des Ordres et des autres communautés de vie consacrée en Suisse (KOVOS) et de la Conférence centrale catholique romaine de Suisse (RKZ).

### La pointe de l'iceberg

Le rapport est une première étape, un état des lieux établi sur la base d'archives. Il s'appuie aussi sur des entretiens avec des victimes et d'autres personnes. Si «les situations identifiées ne représentent sans doute que la pointe de l'iceberg», il a permis d'«éclairer systématiquement, à l'aide de méthodes historiques, une situation extrêmement stressante pour de nombreuses personnes concernées et leurs familles et amis». L'enquête porte sur «un large éventail d'agressions sexuelles allant du comportement verbal abusif aux atteintes graves à l'intégrité corporelle telles que le viol ou les actes d'ordre sexuel commis sur une personne incapable de discernement ou de résistance». Par «abus sexuels», elle entend «tous les actes qui portent atteinte au droit des personnes à l'autodétermination sexuelle». La plupart des abus ont eu lieu dans trois espaces: la pastorale (plus de 50%); l'engagement socio-caritatif et pédagogique (30%); les ordres et communautés religieuses (2%). Des abus nourris de cléricisme et d'une

L'historienne Monika Dommann a codirigé la rédaction du rapport.



© Keystone

pastorale «marquée par la position sacrée du prêtre». Les communautés religieuses ont, pour la plupart, leurs structures de direction. Dans les communautés nouvelles, souvent «la présence d'un dirigeant charismatique et spirituel est centrale, ce qui favorise les formes de légitimation spirituelle des abus». Seuls les bénédictins d'Einsiedeln, les Sœurs d'Ingenbohl, les capucins, les Focolari et l'Arche ont demandé des études. Le rapport pointe des «spécificités de l'Eglise catholique qui ont déterminé la nature, la forme et la fréquence des abus sexuels», avant tout les «constellations de pouvoir spirituelles, sociales et économiques». Mais aussi la morale sexuelle, le célibat des prêtres et une culture homophobe. Le rapport évoque «des décennies de banalisation et de dissimulation des abus sexuels» et des documents qui mettent l'accent sur les auteurs; la voix des victimes «n'a pas été entendue».

### Evolution positive

Les choses ont évolué au 21<sup>e</sup> siècle sous la pression des médias, de témoignages de victimes et de la création d'organisations de soutien. Comment les responsables ont-ils géré les abus? Par le silence: ils ont couvert les auteurs et les ont soustraits aux poursuites des autorités séculières. La stratégie la plus commune était le transfert des auteurs d'une paroisse à une autre dans un diocèse ou à l'étranger, car «les intérêts variés de l'Eglise catholique et de ses dignitaires étaient souvent placés avant le bien-être et la protection des paroissiens». Les auteurs formulent en conclusion cinq recommandations: compléter les archives par des sources orales; ne plus détruire aucun document pertinent; mettre à disposition des archivistes des moyens suffisants; ouvrir les archives ecclésiastiques en Suisse et à l'étranger; commander une enquête quantitative et sociologique. |

Ci-dessous

L'évêque de Coire a été chargé par Rome d'enquêter sur ses collègues.

## Evêques sous enquête

Dans une lettre datée de mai 2023 adressée au nonce apostolique en Suisse, Nicolas Betticher, ancien vicaire général du diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg (LGF) et juge au tribunal ecclésiastique interdiocésain, accuse un membre actif de la Conférence des évêques suisses et trois prêtres du diocèse de LGF d'avoir harcelé sexuellement des jeunes.

A cela s'ajoutent, selon le *SonntagsBlick*, des accusations de dissimulation qui visent M<sup>gr</sup> Jean-Marie Lovey, évêque de Sion, M<sup>gr</sup> Charles Morerod, évêque de LGF et son auxiliaire M<sup>gr</sup> Alain de Raemy ainsi que M<sup>gr</sup> Pierre Bürcher, ancien auxiliaire de LGF, et Mgr Jean-Claude Périsset, ancien diplomate du Vatican.

A Rome, le Dicastère pour les évêques a confié une enquête préliminaire à Mgr Joseph Bonnemain, évêque de Coire. En cours, elle devrait être terminée à la fin de l'année. Dans une interview accordée au *SonntagsBlick*, M<sup>gr</sup> Bonnemain affirme qu'il n'est pas partial, mais qu'il s'efforce de «découvrir la vérité de manière complète et précise». | cath.ch / JeF



© Keystone

«Chaque situation est unique et met en jeu plusieurs dimensions: théologique, philosophique, sociologique, psychologique et canonique. Une situation systémique exige une approche systémique: je fais appel à des spécialistes de ces domaines et des instances civiles.» Ils secondent le Conseil épiscopal Prévention, qu'elle dirige. Créé en mai 2022, il est actuellement composé d'un religieux, «car la vie religieuse comporte des situations analogues aux situations diocésaines», et de laïcs, dont un représentant des fédérations ecclésiastiques qui, selon les régions, paient le personnel ecclésial. Il verra l'arrivée prochaine de deux prêtres d'horizons différents «pour que nous ayons une vision plus complète du diocèse».

Mari Carmen Avila a aussi constitué des task forces autour des représentants régionaux de l'évêque (Genève, Vaud, Fribourg francophone, Fribourg germanophone, Neuchâtel) auxquelles s'ajoute une task force juridique. Et elle œuvre en synergie avec les responsables de la formation et de la communication ainsi que les instances civiles.

### Disponibilité et patience

«Je suis toujours à disposition. J'organise mon emploi du temps en fonction des besoins. Car je conçois mon travail comme une mission», nous confie notre interlocutrice. Ce travail d'écoute et d'évaluation exige disponibilité et patience face à des parcours de vie divers, des souffrances vécues ou infligées, des faiblesses, des situations de déni et des situations de vrai repentir. Des questions habitent Mari Carmen Avila: «Y a-t-il une miséricorde possible pour les auteurs d'abus? Comment les réintégrer dans l'Eglise?».

«Dans l'écoute des auteurs d'abus et des victimes, la présence d'une femme est importante, souligne-t-elle. Elle est une présence maternelle, une confidente naturelle. Une belle complémentarité entre hommes et femmes dans l'Eglise.

Car nous sommes appelés à faire face tous ensemble.» La solution? «Elle est systémique: il s'agit de mettre en dialogue plusieurs instances.»


Si solution il y a... Car, souligne Mari Carmen Avila, «tout est imbriqué et à démêler: la présomption d'innocence, la protection des données, la transparence, le respect de la dignité de la personne et le respect de sa conscience. Souvent, on ne sait pas quel fil tirer pour ne pas commettre d'infraction ni mettre la victime en danger». Il y a là «un grand chantier: comment clore un dossier en rendant justice à chacun? Dans le maquis des procédures, comment faire pour préserver l'intégrité de chacun?». Que communiquer? A quel moment? Le Conseil épiscopal Prévention réfléchit aussi à l'élaboration d'un proto-

## «Comment clore un dossier en rendant justice à chacun?»

cole d'information. «Nous n'acceptons pas le secret, qui fait du mal à tous; nous voulons la transparence... dans le respect des législations en vigueur, ce qui est loin d'être facile.»

### Former et réformer

Le diocèse va mettre en place deux formations obligatoires. La première, pour les personnes en responsabilité, représentants de l'évêque, curés modérateurs et personnes chargées de ministères spécifiques, consiste en un diplôme universitaire «Abus et bien-traitance dans l'Eglise» en partenariat avec l'Institut catholique de Paris – elle sera donnée à raison de deux jours par mois à Fribourg. «L'approche systémique du sujet enrichie de témoignages permettra de faire avancer la réflexion sur la prévention de manière approfondie.» La seconde formation, destinée à tous les agents pastoraux,



Reconnaissance des faits  
et demande de pardon  
aux victimes de pédophilie

22 février 2020

© Keystone

Il y a trois ans, une plaque commémorative était installée dans une chapelle de Monthey (VS).

sera dispensée en ligne avec notamment des modules sur l'ecclésiologie, l'anthropologie et la prévention. Elaborée en partenariat avec l'Espace de soutien et de prévention – abus sexuels (ESPAS) et d'autres instances, elle permettra à tout agent pastoral engagé dans le diocèse de mieux reconnaître des situations à risque et de réagir de façon adéquate.

La prévention doit déboucher sur un changement de la culture institutionnelle. Elle passe entre autres par des modifications administratives et de gestion diocésaine, un droit propre à la Suisse au niveau canonique et l'élaboration d'un code de conduite. Et le diocèse demande aux agents pastoraux venant de l'étranger de commencer par trois mois d'immersion et d'observation pour qu'ils se familiarisent avec la culture locale et s'insèrent correctement dans leur ministère.

**1002**

situations d'abus sexuels  
commis par des membres  
du clergé, des  
employés ecclésiastiques  
et des membres de  
communautés religieuses

**510**

auteurs d'abus

**921**

victimes

**74%**

des cas concernent  
des mineurs

**2,5**

millions de francs  
d'indemnités versés  
dans 168 cas.

Prévenir, c'est aussi assurer le suivi des agents pastoraux. Et pratiquer la justice réparatrice: «C'est d'abord reconnaître la victime en tant que victime sans assimiler cet état à son identité: si l'agression subie la marque profondément, elle ne la définit pas entièrement. C'est ensuite l'écouter, l'aider à trouver un chemin pour se dire. C'est enfin la restaurer dans sa dignité. Parfois un dédommagement financier suffit. Mais elle doit souvent entreprendre des démarches de réconciliation.»

Ce que révèlent les abus? «Une mauvaise compréhension de l'autorité, perçue comme un pouvoir, non comme un service. Et une formation théologique, anthropologique et ecclésiale inadéquate entraînant une approche faussée du statut du laïc et du prêtre dans l'Eglise. Nous avons tous la même dignité, chacun a le droit de prendre des décisions en toute liberté.» |